

## CADRE DE VIE

### PORT DE PLAISANCE & ACTIVITÉS NAUTIQUES

Au pied du pont Saint-Georges qui délimite l'Erdre sauvage et l'Erdre navigable, le port de plaisance est aujourd'hui un lieu de promenade et de pêche très apprécié. Appelé aussi le "bassin", le port de Nort-sur-Erdre est un quartier chargé d'histoire, animé et où il fait bon faire escale.

#### Services au port

#### Horaires de la capitainerie



MOYENNE SAISON  
DU 1 MAI AU 30 JUIN  
DU 1 AU 30 SEPTEMBRE

HAUTE SAISON  
DU 1 JUILLET AU 31 AOÛT

BASSE SAISON  
DU 1 OCT. AU 30 AVRIL

lundi, mercredi, vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h30

samedi, dimanche  
de 9h à 12h et de 14h à 19h

fermeture mardi et jeudi

Ouverte tous les jours  
de 9h à 12h et de 14h à 18h30

lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 10h à 12h et de 15h à 17h

mercredi  
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30

fermeture samedi et dimanche

#### Services aux plaisanciers



L'escale est gratuite pour 48h. Contactez la capitainerie pour une escale prolongée.

- > Borne eaux usées en libre accès
- > Sanitaires accessibles aux plaisanciers
- > Tous commerces à proximité
- > Station carburant à 1 km

#### Office de tourisme Erdre Canal Forêt



Quai Saint-Georges



02 51 12 60 74



[accueil-nort@erdre canalforet.fr](mailto:accueil-nort@erdre canalforet.fr)



[www.erdre canalforet.fr](http://www.erdre canalforet.fr)

#### Services

- > Accueil vélo
- > wifi gratuit
- > carte de pêche
- > boutique LA Box Loire-Atlantique

#### Amarrage au port

## Tarifs



[Télécharger la plaquette des tarifs](#)

## Inscription



[Formulaire de réservation d'emplacement](#)

Pour vous inscrire sur la liste d'attente d'un emplacement d'amarrage, veuillez remplir le formulaire ci-dessus et le retourner complété à la mairie :



30 rue Aristide Briand, 44390 Nort-sur-Erdre

## Règlement du port



[Consultez le règlement du port de plaisance](#)

## Les autres sites d'amarrage



Tous trois situés en aval :

- > Port Mulon, cale de mise à l'eau, 1 km
- > Les Mares Noires, 1,5 km
- > La Poupinière, 5 km

## Base nautique

La base nautique municipale vous accueille sur l'Erdre pour vous faire découvrir les plaisirs de « la plus belle rivière de France », l'Erdre, sauvage et navigable. Située à proximité du port et du plan d'eau, la base nautique propose à tous, grand public et établissements scolaires, diverses formules de pratique des sports nautiques.

## Location de canoës



[Téléchargez la plaquette d'informations et tarifs de location de canoës](#)

## ALLER PLUS LOIN

### OFFICE DE TOURISME

- > Activités nautiques
- > Services autour du canal



**Mairie de Nort-sur-Erdre**

30 rue Aristide Briand  
44390 Nort-sur-Erdre

 02 51 12 00 70

 **CONTACTEZ-NOUS**

**Horaires :**

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi**

8h30 à 12h / 13h30 à 17h30 (17h le vendredi)

**mercredi, samedi**

8h30 à 12h